## Un lieu stratégique - un lieu magnifique

## L’école maternelle actuelle est implantée Rue Neuve, qui comme son nom l’indique, est relativement récente. Elle a été réalisée mi XIXème siècle et a induit de profondes modifications dans le tissu urbain ; axe de communication vers le Sud-Ouest, elle a supplanté l’actuelle rue de l’Église.

## Le terrain de l’école est situé au croisement avec la Charrière des Sœurs - ruelle qui relie l’Église aux quartiers Est de Tramayes en traversant le talweg Sud.

## À la croisée de deux voies importantes mais également en entrée de bourg, l’école a été construite alors que toute la rue n’était pas encore réalisée. En 1870, il a été décidé que l’école marquerait l’entrée du bourg tel un pavillon d’octroi, belle métaphore pour un édifice public dédié à la transmission du savoir.

## Le terrain de l’école a été nivelé. Surface horizontale creusée dans le flanc de la colline, ses limites Nord et Est sont les murs de soutènement qui contiennent les terres du Mont Vannas tandis qu’au Sud et à l’Ouest le terrain est en surplomb sur l’espace public.

## L’école, construite avant la promulgation des lois dites “Jules Ferry”, s’apparente à un monument : une modénature riche et une implantation centrale méticuleuse, savante - dans la géométrie de la rue, en recul d’alignement, le bâtiment présente une belle monumentalité d’inspiration classique renforcée par l’avancée de la façade de représentation. En contrebas de l’église, le bâtiment assume sa rivalité discrète.

## Nous avons fait le choix de laisser intact tout ce dispositif dans le cadre du projet de réhabilitation-extension de l’école. D’autant qu’il ménage une magnifique cour ensoleillée ouverte sur le grand paysage.

## L’extension ne doit pas “faire ombre” à l’existant mais doit cependant profiter des mêmes atouts : les vues, l’ensoleillement.

## Dans la configuration actuelle de la parcelle, le préau occupe une position singulière et intéressante - Implanté perpendiculairement à la Charrière des Sœurs, c’est une entité nettement dissociée de l’école. Il renforce la relation de l’école à la rue Neuve, il donne la mesure de la profondeur de la parcelle et l’école lui offre un cadre de vue sur le grand paysage. Ces deux volumes coexistent harmonieusement, révélant en tension leurs qualités respectives.

## En toute logique le projet d’extension de l’école a “pris la place du préau”. Bâtiment plus large, il préserve néanmoins le rapport révérencieux à l’école. Ils se frôlent, tout en conservant chacun leur intégrité.

## Le programme

## La garderie

## La journée pour les enfants allant à la garderie périscolaire est longue. Une nette dissociation entre la garderie et les bâtiments de l’école est primordiale. La garderie doit être un “ailleurs”.

## Un espace de plain pied est également vital : les enfants doivent pouvoir sortir, courir après une journée assis dans la classe.

## Petit volume, en marge de la vie scolaire, la garderie est implantée à côté de l’entrée principale.

## Les entrées

## Un entrée principale est prévue en limite sud du terrain : un escalier implanté le long du four à pain permet l’accès à la cour de récréation. Une rampe, et un parking PMR, implantée de l’autre coté du four à pain permet l’accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. Rue Neuve, l’entrée est conservée et permet par le biais d’une rampe, longeant les limites de la parcelle, à 5,8% d’accéder au préau de l'école maternelle,

## Le projet

## L’école maternelle

## L’école maternelle est située sur la partie nord de la parcelle, parallèlement au mur de soutènement du préau actuel. Ce dernier est un bel ouvrage d’art. L’école maternelle s’en détache, le regarde, ménageant un chemin de ronde menant à la mare et au verger. Cette distanciation rend possible une arrivée de lumière. Le toit-terrasse végétalisé se soulève pour fabriquer le cône de lumière, apportant à la distribution et aux classes de l’école maternelle une lumière du Nord - lumière douce, stable et constante. Deux verrières éclairent distribution : le ciel entre dans l’école.

## À contrario les salles de classes s’ouvrent largement au Sud bénéficiant de longues perspectives visuelles. Un auvent protège ces espaces des rayons de soleil d’été tout en laissant passer ceux de l’hiver lorsqu’il faut réchauffer les lieux.

## L’école élémentaire

## L’école élémentaire occupe le bâtiment existant. Les trois classes sont en étage : deux au premier niveau et la troisième dans les combles. Un ascenseur extérieur rend accessible le premier étage. Une boîte de lumière au Nord-Ouest apporte la lumière nécessaire aux lieux d’enseignement. Cette classe “atypique”, sera un moment particulier de la vie scolaire de l’enfant, (les années se suivent et ne se ressemblent pas).

## Les préaux - les cours

## Les deux préaux sont dans une configuration similaire, quant au parcours de l’élève dans l’école. Dans la continuité du parcours d’un élève qui entre ou sort de l’école, ce sont des lieux intermédiaires, seuils entre la cour et les cours.

## Le préau de l’école primaire “habite” une grande partie du rez-de-chaussée de l’école actuelle.

## Ce beau volume vide du préau inaugure la mise en relation entre le devant et le derrière de l’école, il n’y a plus un arrière mais une pluralité de lieux, il réunit tous les espaces extérieurs de l’école et enfin il occupe le bâtiment sans en modifier profondément les façades principales.

## L’actuelle cour de récréation est un magnifique belvédère sur le grand paysage. Le projet ne modifie en rien sa disposition - il renforce ces qualités en re-nivellant la partie sud-est, qui actuellement descend relativement brusquement, pour accéder au portail principal - Le mur délimitant la future entrée à l’école maternelle est un mur de soutènement pour ce remblaiement - ce re-nivellement agrandit visuellement la cour. Une structure de motricité est positionnée entre les deux cours -

## Les bureaux

## Situés dans l’avancée de la façade principale du bâtiment existant, exposés au Sud-Est, ils sont également au centre de la vie scolaire. Avec vues sur la cour autant que sur le paysage, ils sont à égale distance des deux écoles, les bureaux sont véritablement communs aux deux structures.

## Les matériaux

## Les murs mitoyens de la garderie, les murs de la salle d’évolution, les murs de l’abri sont en béton simplement enduits.

## La grande façade Sud de la maternelle et la façade Est de la garderie sont constituées de murs en béton revêtus d’un bardage de bois type « Eco Gris » sans entretien avec une altération superficielle du bois par les UV, l’eau et des champignons de bleuissement. Ce procédé écologique donne une surface grise uniforme sur toutes les façades à l’origine de la construction et au fil des années.

## Les menuiseries seront soit en bois peint - Les menuiseries existantes en façade Sud-Est du rez-de-chaussée sont conservées - les couleurs des menuiseries seront proches du RAL 7022.

## Panneaux Photovoltaïques

## Le soulèvement de la toiture terrasse de l’école maternelle pour la création d’un cône de lumière le long du chemin de ronde crée une surface inclinée idéale : Quarante mètres linéaires de panneaux photovoltaïques seront installés sur ce plan incliné.

## Ce projet de réhabilitation-extension de l’école maternelle en école primaire permet de conserver toutes les qualités actuelles du lieu et propose une densification au sein de laquelle tous les espaces importants ont de belles échappées visuelles et où la grande échelle de la cour maintenue, rend possible l’extrême proximité de certains lieux.